



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 81530

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'inquiétude des professionnels de la culture face aux restrictions budgétaires qui menacent la pérennisation des missions du service public de la culture. La réforme territoriale aboutira à une recentralisation et à un étranglement des collectivités, alors que celles-ci sont devenues de véritables partenaires de l'action culturelle et artistique publique. De plus, la révision générale des politiques publiques, en restreignant les crédits de l'État consacrés à la création, remet aussi en question l'avenir de la politique culturelle, y compris du point de vue de l'emploi artistique. La culture n'est pas seulement un loisir, elle est nécessaire au développement et à l'accomplissement de l'individu ainsi qu'à l'évolution de la société. Par conséquent, il lui demande quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour relancer et défendre une vraie politique publique en faveur de l'art et de la culture.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81530

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6800

Question retirée le : 7 décembre 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)